

## Appel pour un droit de regard dans les lieux d'enfermement des étrangers

Depuis sa création, Migreurop dénonce la multiplication des lieux d'enfermement pour étrangers que les Etats membres de l'Union Européenne mettent en place dans le cadre de plans de lutte contre l'immigration illégale. Ce phénomène concerne aussi bien les pays de l'Union Européenne que ceux situés hors de ses frontières et que l'Europe incite à « retenir » ou à « reprendre ». Les systèmes de détentions et d'éloignement des étrangers sont variables en fonction des pays, mais on constate partout une généralisation de l'enfermement de personnes qui n'ont commis d'autres infractions que celles relatives à l'entrée et au séjour. Cette généralisation de l'enfermement des étrangers tend à être institutionnalisée par l'Union Européenne, notamment avec l'adoption, le 18 juin 2008 par le Parlement Européen, de la directive « retour » qui valide des pratiques de détention des étrangers pour des durées démesurées.

Les lieux d'enfermement des étrangers sont souvent tenus à l'écart du regard de la société civile, qui a peu de visibilité sur ce qui s'y passe. Le droit d'accès des ONG de défense des droits des migrants y est limité, voir inexistant. Ceci favorise les risques d'abus et d'atteintes aux droits des personnes détenues.

A l'heure où l'Europe renforce ses dispositifs de contrôle et de détention, la société civile demande un droit de regard sur ces lieux de détention des étrangers en vue :

- de faire connaître la réalité et les conditions de l'enfermement des étrangers dans ces centres,
- de jouer un rôle d'alerte et de défense des étrangers détenus,
- de témoigner sur les conséquences de cet enfermement et sur les situations conduisant aux violations des droits des migrants.

Pour que ce droit de regard puisse être exercé dans ces lieux par les acteurs de la société civile, nous demandons :

Aux Etats :

- de garantir légalement et sans restriction un droit d'accès de la société civile et des ONG aux lieux d'enfermement des étrangers,
- de garantir aux étrangers détenus un accès à l'aide à la défense de leurs droits, par des acteurs indépendants des autorités nationales,
- de garantir qu'un contrôle régulier sur situation des migrants dans ces lieux d'enfermement soit exercé par des organisations indépendantes des autorités nationales,
- de rendre compte à la société civile de la situation dans ces lieux d'enfermement, notamment en communiquant sur l'existence, le nombre et le fonctionnement des lieux d'enfermement des étrangers sur leur territoire.

À l'Union Européenne :

- de créer un instrument contraignant obligeant les Etats membres à donner à la société civile un droit d'accès effectif aux lieux d'enfermement des étrangers,
- de mettre en place un mécanisme de contrôle de la situation dans ces lieux de détention, tant dans les Etats membres que dans les pays avec lesquels l'UE a passé des accords migratoires, par le biais notamment de visites régulières d'organisations indépendantes des Etats membres et la présentation de rapports - au moins annuels - au Parlement européen sur la situation dans ces lieux d'enfermement,
- d'imposer aux Etats membres de garantir aux migrants détenus un accès effectif à un système de défense des droits des étrangers détenus indépendant des autorités nationales.

**Pour signer l'appel à titre individuel ou pour votre organisation,**  
<http://www.migreurop.org/article1301.html>

## Pour aller plus loin

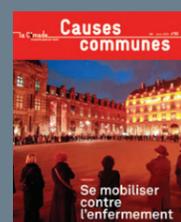
Le kit de la campagne et tous les documents s'y rapportant sont disponibles sur le site du réseau migreurop.

[www.migreurop.org](http://www.migreurop.org)

Les sites d'Echanges et Partenariats et des volontaires permettent de mettre en lumière les mobilisations des partenaires et les missions réalisées.

[www.echanges-partenariats.org](http://www.echanges-partenariats.org)

<http://emi-cfd.com/echanges-partenariats/>



Le numéro de mars 2009 de la Revue de la Cimade, Causes Communes, consacre un dossier à la campagne.

## « Droit de regard dans les lieux d'enfermement des étrangers »

### Une campagne menée par le réseau Migreurop

## Edito

Echanges et Partenariats est une association de solidarité internationale qui souhaite promouvoir et renforcer les partenariats et les échanges entre organisations de solidarité en France et dans le monde. Elle souhaite ainsi participer à la construction d'un présent et d'un avenir fondés sur des valeurs de justice, d'égalité, de droit des peuples et de respect mutuel.

Pour EP, la solidarité internationale n'est pas une utopie, elle se décline dans l'affirmation de valeurs, dans la mise en œuvre de pratiques collectives et par l'inscription dans un mouvement mondial.

Les programmes d'échanges mis en œuvre par EP avec ses partenaires permettent d'appuyer leurs revendications et leurs mobilisations sur des thématiques liées à l'exclusion urbaine, la défense des droits des étrangers, le respect des équilibres environnementaux ou encore la pluralité des sources d'informations.

Aujourd'hui EP a choisi de mettre en lumière une de ces mobilisations : la campagne du réseau Migreurop revendiquant un droit de regard de la société civile dans les lieux d'enfermement des étrangers.

Lancée lors du Forum social mondial sur les migrations de Madrid les 10 et 11 septembre 2008, la campagne est portée par l'ensemble des membres du réseau et relayée par de nombreux partenaires. Dans un contexte mondial où les dispositifs de contrôle et de détention se multiplient, il semble plus que nécessaire de faire connaître la réalité et les conditions d'enfermement des étrangers dans ces centres, de garantir la défense de leurs droits et d'alerter sur les violations des droits de l'homme auxquels ces choix de société conduisent.

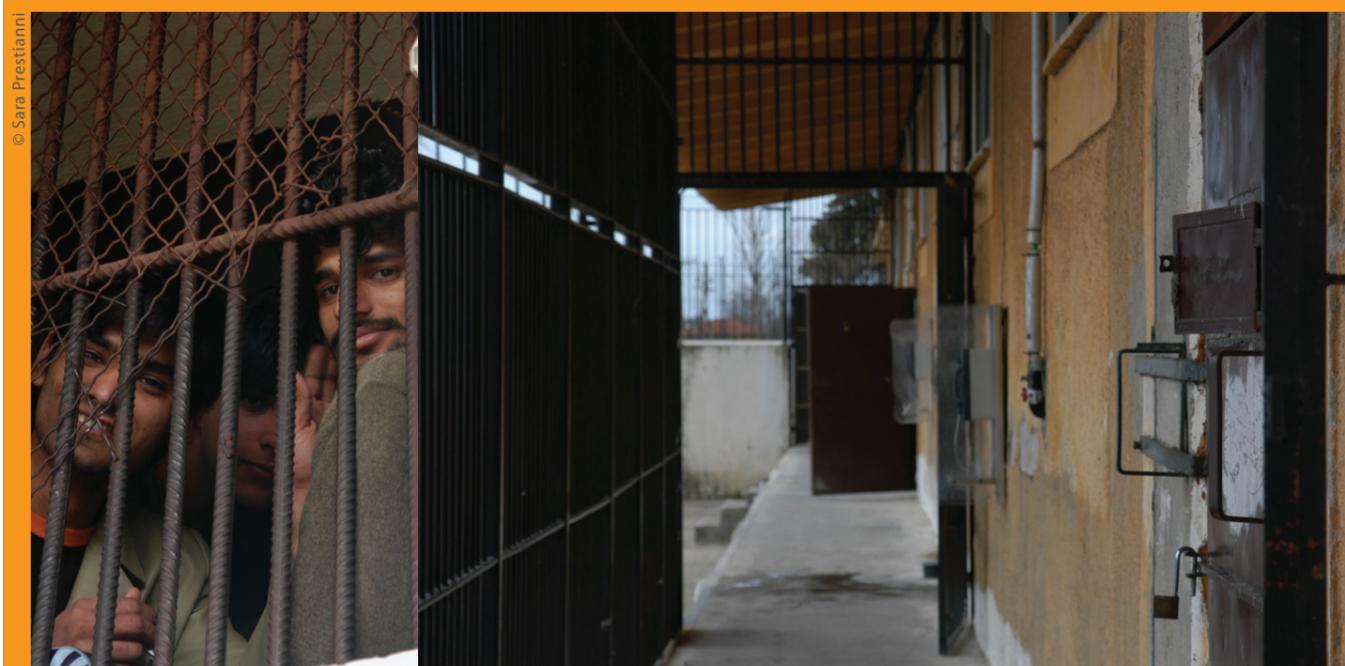
EP soutient cette dynamique en permettant l'envoi de volontaires en Europe et dans les pays frontaliers qui accompagnent le lancement et la diffusion de la campagne, en participant au réseau Migreurop à travers son appartenance à IPAM, ainsi qu'en favorisant la participation des jeunes et des membres d'associations aux Forums sociaux.

Nous espérons que la présentation de cette mobilisation vous donnera envie de la rejoindre et de l'amplifier !

Bonne lecture,

L'Equipe d'Echanges et Partenariats

© Sara Prestianni



© Sara Prestianni



© Sara Prestianni

**migreurop** est un réseau européen de militants et chercheurs dont l'objectif est de faire connaître la généralisation de l'enfermement des étrangers dépourvus de titre de séjour et la multiplication des camps, dispositif au cœur de la politique migratoire de l'Union européenne. Migreurop compte actuellement 32 associations membres dans dix pays, ainsi que des adhérents individuels.

[www.migreurop.org](http://www.migreurop.org)

